

Amiens, le 18 décembre 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Objet : demande d'audience

Comme nous vous en avons parlé lors du dernier CDEN, nous aimerions vous rencontrer pour aborder les préoccupations des collègues formateurs, CPC, DEA et PEMF :

- Comment rendre attractifs ces postes ?
- Que faire des maîtres formateurs « dormants » ?

D'autres sujets nous interpellent également :

- Votre manière de répondre aux collègues sur les arrêts maladie,
- Les erreurs de l'administration qui récupèrent des trop perçus sans en avertir au préalable les collègues,
- La CAPD tardive pour les promotions qui bloquent tous les collègues qui ne sont pas au 6<sup>ème</sup> et au 8<sup>ème</sup> échelon
- La situation de l'école de Condé Folie (décharge non attribuée à la hauteur du nombre de classes).
- Des formations hors éducation nationale

Nous vous avons écrit le 28 novembre dernier sur différents sujets : l'avenant au projet d'école, Onde, les décharges de directeurs en REP, les stages de formation sur le temps libre, le reclassement des collègues et le PPCR, les compétences scolaires des communautés de communes ou d'agglomération, le versement de la prime d'entrée dans le métier. Nous n'avons eu aucune réponse à ce jour. Pourrions-nous les obtenir avant les vacances de Noël, afin de pouvoir répondre aux nombreux collègues qui nous ont sollicités ?

Veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur, nos salutations respectueuses.

Les co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU 80

